ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Emilien Schuler vs Mary Meier, son Spouse.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38.—En vertu d'un writ de Fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 15 février 1881, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Une certaine moitié de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui y sont dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Bourbon, borné par les rues Casselive et Royale, Jeanne Femme et Dauphine. Le sept et Poissons lots ensemble, ou tout ce qui en reste de non aliéné, chacun, vingt-sept pieds en pouce sept Nonce et deux lignes de face à la rue Canonde Royale sur une profondeur de cent cinq pieds. Et tout seuls un plus ancien à un acte de séparation exécuté par devant A. Dreyfus, notaire en cette ville, le 14 avril 1875, entre les héritiers de Henry Muller et de Mme Catherine Lirabner en femme, tous deux décédés. Les deux lots sont bornés et désignés par les numéros quatre et cinq sur un plan de N. Vergnes, en date du 29 mars 1877, déposé en l'étude de D. L. Ducatel, actuellement notaire, étant la même propriété acquise par le défendeur ci-dessus par achat de Mme Anna Muller, épouse de Anthony Wiederich, par acte passé par devant A. Dreyfus, notaire, le 30 septembre 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
4 janv.—4, 11, 18, 25—1, 8 fév.

Henry Harison vs. Lina Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1663.—En vertu d'un writ de Saisie et de Vente, émané à moi par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 8 février 1881, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui y sont dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 20, de l'ancienne Ligne du Canal, ayant cent trente pieds de front sur la rue Gentilly et quatre cent soixante-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et tout le dit lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont et qui y dépendent, situé et étant dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 20, de l'ancienne Ligne du Canal, ayant cent trente pieds de front sur la rue Gentilly et quatre cent soixante-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant un carré de quatre-vingt-sept pieds de profondeur sur quatre-vingt-sept pieds de façade à la rue Bourbon.

Ledit lot de terre appartenant à Mme Marie Louise Revel de Charles Gallagher, par acte passé par devant T. D. Stark, notaire, le 18 février 1867.

Que le dit Percy Roberts a acheté la propriété ci-dessus décrite à une vente publique faite par le shérif de la cour civile de la paroisse d'Orléans, le vendredi 4 mars 1870, et a vendu à lui-même par l'acte de vente du shérif en date du